

LES DROITS PAYSANS, C'EST NOTRE AVENIR !

La Caravane des Droits Paysans et du monde rural commence sa tourn e cet  t  !

Le 17 d cembre 2018 a lieu une avanc e historique pour les droits humains et l'agriculture de demain : l'Assembl e g n rale des Nations Unies adopte la D claration des Droits Paysans et des personnes travaillant en milieu rural. La France, elle, s'est abstenue...

"Outil de lutte pour un avenir commun"*, ce texte doit  tre utilis , partag  et appliqu .

Alors parlons-en !

*Coline Hubert, La D claration de l'ONU sur les droits paysan.ne.s, CETIM, 2019.

Pourquoi des droits ?

Dans les pays dits du Nord (exemple en France...)

- Course   l'agrandissement
- Comp titivit  et r duction des co ts
- M canisation pouss e
- Utilisation de pesticides
- Travail jusqu'  15h/jour
- N cessit  de main d'oeuvre temporaire et   bas co ts (dont migrante.s...)
- Revenus au niveau du RSA
- Regard p joratif de la soci t 
- Endettement...suicides...

Dans les pays dits du Sud

- Accaparement des terres
- Expropriations, expulsions forc s et migrations
- Destruction des ressources naturelles (eau, for ts...)
- Concurrence d loyale des productions agricoles sur le march  mondial
- Criminalisation des luttes
- Augmentation de la pauvret  et de la faim

Pourquoi des paysan.nes ?

La population paysanne et rurale repr sente pr s de la moiti  de la population mondiale et produit 70% de l'alimentation consomm e sur la plan te (les 30% restants provenant du syst me agricole dominant, qui occupe les 3/4 des terres agricoles du monde).

Ils et elles sont conscient.es de d tenir des savoirs qui permettent de r pondre aux deux d fis de ce si cle que sont la faim et le r chauffement climatique.

En pr servant la sant  humaine, environnementale et la biodiversit , ces paysan.nes ne peuvent plus  tre consid r es comme des citoyens de seconde zone. Garant.es de l'autonomie alimentaire des territoires, leur fonction doit  tre reconnue d'utilit  publique !

Leur garantir des droits, c'est choisir un mod le agricole et alimentaire plus juste, plus sain, plus respectueux de l'humain comme de demain.

Pas d' cologie sans agriculture paysanne
Pas d'agriculture paysanne sans droits paysans

Les dates à retenir !

7-8 juillet: Départ du Congrès national de la Conf' en Isère

12 au 22 juillet: Midi Pyrénées (Lot, Aveyron, Ariège) dans 5 centres de vacances

24 juillet: Dans une ferme d'Ardèche en présence de Sylvia Pérez-Vitoria

28 juillet: Au Marché Paysan Cours Julien à Marseille

30-31 juillet: À l'Isle-sur-Sorgue à la Banaste, magasin de producteur.rices

2 août: À St Julien en Vercors, au festival "Cinéma en campagnes" de Saint Julien

3 août: Au Parc Paul Mistral de Grenoble

5-6 août: À Beaufort en Savoie dans un centre de vacances

13 août: À Saint Julien en Saint Alban en Ardèche

21 et 22 août: Saint Michel de Chabrillanoux en Ardèche, au festival « la belle vie »

24-26 août: Interventions à l'Université d'été des mouvements sociaux de Nantes

26-29 août: Interventions aux Journées d'été des Amis de la Conf', en Dordogne

4 septembre: À la Fête des Possibles à Rennes

11 septembre: Dans une Ferme du Perche sur le thème des femmes paysannes

14-22 septembre: À Nyons, Die, Dieulefit, Saillans dans la Drôme

18 septembre : À Ivry-sur-Seine sur le marché paysan

25 septembre : À la Fête paysanne de la Conf' Drôme

Fin du mois : À la Maison Paysanne du Treuil, dans la Loire

De multiples activités sont prévues tout au long du mois d'octobre en Isère, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Hautes-Alpes... sur les thèmes des semences paysannes, l'accès à la terre, les liens entre alimentation, nutrition et santé, la souveraineté alimentaire, les difficultés et solutions partagées entre paysan.nes du "Sud" et du "Nord" et bien d'autres encore !

Associations organisatrices et partenaires



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



Contacts :

falsolidaritespaysannes@protonmail.com